

# Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires

CODE CORINE 16.29

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se développe dans les dépressions arrière-dunaires et sur les berges des lacs et des étangs rétrolittoraux de la façade atlantique française, sur un substrat sableux plus ou moins riche en matière organique et plus ou moins gorgé d'eau, généralement acide.

### Variabilité

Variabilité écologique et géographique :

- variabilité liée aux marais tourbeux sublittoraux d'Aquitaine et d'Armorique : **association à Galé odorant (*Myrica gale*) et Saule roux (*Salix atrocinerea*)** (*Myrico-Salicetum atrocinereae*);
- variabilité liée aux sables tourbeux des étangs littoraux du Sud-Ouest ; **association à Osmonde royale (*Osmunda regalis*) et Bouleau pubescent (*Betula pubescens*)** (*Osmundo regalis-Betuletum pubescentis*).

### Physionomie, structure

La physionomie générale est celle d'une forêt basse ou d'un manteau plus ou moins dense, caractérisés physionomiquement par une strate arborescente dominée par le Bouleau pubescent, l'Aulne ou les Saules; les strates arbustives et herbacées sont plus ou moins développées.

### Espèces « indicatrices » du type d'habitat

<b>Bouleau pubescent</b>	<i>Betula pubescens</i>
<b>Aulne glutineux</b>	<i>Alnus glutinosa</i>
<b>Saule roux</b>	<i>Salix atrocinerea</i>
<b>Saule à oreillettes</b>	<i>Salix aurita</i>
<b>Bourdaïne</b>	<i>Frangula alnus</i>
<b>Galé odorant</b>	<i>Myrica gale</i>
<b>Molinie</b>	<i>Molinia caerulea</i>
<b>Osmonde royale</b>	<i>Osmunda regalis</i>
<b>Laïche paniculée</b>	<i>Carex paniculata</i>
<b>Thélyptéris des marais</b>	<i>Thelypteris palustris</i>
<b>Lysimaque vulgaire</b>	<i>Lysimachia vulgaris</i>
<b>Chanvre d'eau</b>	<i>Lycopus europaeus</i>
<b>Genêt d'Angleterre</b>	<i>Genista anglica</i>
<b>Bruyère à quatre angles</b>	<i>Erica tetralix</i>

### Confusions possibles avec d'autres habitats

Aucune confusion possible.

## Correspondances phytosociologiques

- Alliance : *Alnion glutinosae*
  - ◆ Associations :
    - Myrico-Salicetum atrocinereae*
    - Osmundo regalis-Betuletum pubescentis*

## Dynamique de la végétation

### Spontanée

Lorsqu'il est représenté par une bétulaie pubescente, ce type d'habitat peut évoluer vers une chênaie pédonculée.

### Liée à la gestion

Il n'y a pas ou très peu de gestion sur ce type d'habitat.

## Habitats associés ou en contact

Dunes grises des côtes atlantiques : avec végétation de l'*Euphorbio portlandicae-Helichryson stoechadis* (UE : 2130\*).

Dépressions humides intradunales (UE : 2190).

Dunes à Saule des dunes, *Salix arenaria* (UE : 2170).

Lande du *Cisto salvifolii-Ericetum cinereae*.

Fourré-manteau du *Quercus suberis-Cytisetum scopariae*.

Dunes boisées (UE : 2180).

## Répartition géographique

En France, cet habitat est présent sur l'ensemble de la façade atlantique, mais présente son optimum sur le littoral d'Aquitaine.



## Valeur écologique et biologique

Grande valeur patrimoniale potentielle de ce type d'habitat qui possède une aire de répartition limitée et occupe souvent de faibles superficies.

Présence d'espèces végétales à valeur patrimoniale; Thélyptéris des marais (*Thelypteris palustris*).

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

### États à privilégier

Forêt marécageuse plus ou moins dense.

## Tendances évolutives et menaces potentielles

Destruction des habitats du fait de remblaiements, de décharges sauvages, ou dans le cadre d'aménagements touristiques ou portuaires, de l'urbanisation littorale...

Eutrophisation de l'eau.

## Cadre de gestion

### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Sensibilité au drainage et à l'eutrophisation.

## Modes de gestion recommandés

Compte tenu du caractère climacique de cet habitat, il est possible de préconiser la non-intervention.

## Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Précisions sur la typologie phytosociologique et la chorologie fine de cet habitat.

## Bibliographie

LAHONDÈRE C. et BIORET F., 1996.

ROY C., HÉRAULT A. et BOUZILLÉ J.-B., 1992.

VANDEN BERGHEN C., 1969, 1970 et 1971.